

R E C H E R C H E S  
S U R L E F E U S A I N T - A N T O I N E .

PAR MM. DE JUSSIEU, PAULET, SAILLANT  
& l'Abbé TESSIER.

Lu le 31 décembre 1776.

LA maladie qui fait l'objet de nos recherches, a été si remarquable en France dans les x<sup>e</sup>, xi<sup>e</sup> & xii<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne, par les ravages qu'elle y a faits & par les fondations pieuses auxquelles elle a donné lieu ; les différens récits qu'on nous a laissés de ses effets, sont si peu conformes entre eux ; il y a tant de confusion dans l'histoire des maladies qui ont quelque ressemblance avec le feu Saint-Antoine ; enfin les notions qu'on a sur cette maladie, sont si peu exactes, que la Société Royale de Médecine a pensé qu'un travail fait sur cette matière, & qui auroit principalement pour but de fixer les vrais caractères de cette maladie, de faire connoître les sources où il en est fait mention, ainsi que les circonstances dans lesquelles elle a paru, pourroit être utile. Elle a cru que ce travail pouvoit servir non-seulement pour conduire à la découverte des causes de cette maladie, & pour éclaircir plusieurs points de l'histoire de notre nation, mais qu'il étoit absolument nécessaire pour celle des maladies épidémiques, dont elle s'occupe essentiellement. En conséquence elle a désiré que nous nous occupions spécialement de cet objet.

Pour répondre, autant qu'il est en nous, à l'intention de la Société & pour remplir ses vûes, nous avons cru qu'il étoit nécessaire de rapprocher les différentes maladies qui ont le plus de rapport avec celle-ci, & dont on trouve des traces dans l'histoire, dans les écrits de médecine & ailleurs, afin qu'au moyen d'un tableau de comparaison, on pût plus aisément en distinguer les traits & en établir les différences.

L'ordre chronologique nous a paru le plus commode : nous le suivrons depuis le x<sup>e</sup> siècle jusqu'à celui-ci, en rapportant tout ce qui est relatif ou analogue au feu Saint-Antoine.

Le plus ancien monument que nous connoissions de ses effets sensibles, est la chronique de Frodoard sur l'année 945 [a]. C'est là la principale source où Belleforest, Sauval, &c. ont puisé ce qu'ils rapportent de cet événement, qui fut très-remarquable à Paris par les circonstances dont il fut accompagné. Voici de quelle manière Sauval l'a rendu dans ses *Antiquités de Paris* (liv. X.).

« Quantité de monde, tant à Paris qu'aux environs, périt  
 » d'une maladie appelée *le feu sacré*, ou *les ardens*. Ce mal  
 » les brûloit petit à petit, & enfin les consumoit sans qu'on  
 » y pût remédier. Pour éviter ce mal ou en guérir, ceux de  
 » Paris quittoient la ville pour prendre l'air des champs, &  
 » ceux de la campagne se réfugioient dans Paris. *Hugues le*  
 » *grand* fit alors éclater sa charité, en nourrissant tous les  
 » pauvres malades, quoique par fois il s'en trouvât plus de  
 » six cents. Comme tous les remèdes ne servoient de rien,  
 » on eut recours à la Vierge, dans l'église Notre-Dame,  
 » qui dans cette occasion servit long-temps d'hôpital ».

Les auteurs ne font d'ailleurs mention d'aucune circonstance particulière relative aux alimens, à l'air, ou aux eaux. On sait seulement que cela arriva dans le temps que ce Hugues, comte de Paris, faisoit la guerre à Louis d'Outremer, & après les courses des Normands, qui avoient plusieurs fois pillé & saccagé le territoire de Paris.

C'est à la même époque que Félibien, auteur d'une chronique de ce temps, rapporte une ancienne charte de

[a] Anno 945 in pago Parisiensis necnon per divisos circumquaque pagos diversa membra ignis plagâ pervaduntur, quæque sensim exusta consumebantur, donec tandem mors finiret supplicia; quorum quidem nonnulli Sanctorum ista potentes evasere tormenta. plures tamen Parisinâ in ecclesiâ sanctæ Dei genitricis

Mariæ sanati sunt; adeo ut quotquot illò pervenire poterint, asserant ab hac peste salvati; quos Hugo quoque dux stipendiis aluit quotidianis. Horum dum quidam vellent ad propria redire, extincto reservescunt incendio, regressisque ad ecclesiam liberantur. (*Frodoard. Chronicon ad ann. 945.*)

l'église de Notre-Dame de Paris, par laquelle on établit qu'on allumeroit six lampes toutes les nuits devant l'autel de la Vierge, en mémoire de cet événement [b]. Ce passage de Félibien joint au premier, prouve qu'on appella d'abord ce mal *ignis plaga*, *ignis sacer*.

993.

Rodolphe [c] dit (dans son livre *de incendiis*) qu'en 993 il régnoit une mortalité parmi les hommes : c'étoit, dit-il, un feu caché, *ignis occultus*, qui, dès qu'il avoit atteint quelque membre, le détachoit du corps après l'avoir brûlé. Plusieurs éprouvèrent l'effet de ce feu dans l'espace d'une nuit.

En 994 on observa une maladie qui emporta en peu de jours dans l'Aquitaine, le Périgord, l'Angoumois & le Limousin, plus de quarante mille personnes. Mézeray, qui rapporte le fait (dans son *Abrégé chronologique*), dit que « c'étoit le feu sacré, ou mal des ardents, qui avoit fait » une autre fois de grands ravages; qu'il prenoit tout à » coup & brûloit les entrailles, ou quelque partie du corps » qui tomboit par pièces; bienheureux qui en étoit quitte » pour un bras ou une jambe! que ce fléau donna lieu à des » fondations d'hôpitaux pour recevoir ceux qui en étoient » atteints ».

Il y a lieu de croire que ce rapport de Mézeray n'est pas fait avec toute la fidélité & l'exactitude ordinaires à cet historien, & que c'est ce passage qui a le plus embarrassé sur la distinction à faire entre le mal des ardents & le feu Saint-Antoine, ou feu sacré, auxquels on a donné le même nom. Nous reviendrons sur cet objet important; il nous suffit de dire qu'Adémar, moine d'un monastère d'Angoulême & qui vivoit dans le même temps & sur les lieux,

[b] Statutum quod sex lampades singulis noctibus in perpetuum in ecclesia Parisiensis arderent in loco in quo consueverunt reponi infirmi morbo qui vocatur ignis sacer. (*Chronic. Felib. ann. 945.*)

[c] Desaviebat eodem tempore clades

peissima in hominibus, ignis scilicet occultus, qui quodvis membrorum attri-  
puiisset, exurendo truncabat à corpore:  
plerosque etiam in spatii unius noctis  
hujus ignis consumpsit exultio. (*Rodulphi historia, lib. 2, cap. 4, de incendiis, pag. 59.*)

rapporte le même événement dans sa chronique, mais d'une manière différente.

Il dit que dans ce temps (994) le feu de la peste se fit sentir dans tout le Limoufin ; qu'il y eut un nombre infini de personnes de tout sexe frappées de ce feu qui leur brûloit le corps, & que cette peste ne cessa qu'après que tous les évêques d'Aquitaine, assemblés à Limoges, eurent montré au peuple le corps de S. Martial [d].

On ne peut déterminer si c'est la même maladie, ou une dysenterie que Lépidanus, moine de Saint-Gal, a voulu expliquer dans ses poésies, lorsqu'il dit :

*Nunc se post gelidos oculuère polos ;  
Consequiturque lues sine nomine , corpora perdens ,  
Visceribus fervens , indè fluore fluens .*

On trouve un passage beaucoup plus clair sur la maladie qui fait le sujet de ce mémoire, dans le même Rodolphe dont il vient d'être fait mention. Ce passage est cité dans un manuscrit tiré des archives de l'abbaye S. Antoine, qui nous a été communiqué ; mais il y est attribué à Glaber dans l'année 1041, au lieu que Rodolphe rapporte la maladie à l'année 1039. Quoiqu'il en soit, ce dernier auteur dit qu'une ardeur mortelle fit périr beaucoup de monde parmi les hommes de toutes les classes, & que quelques uns restèrent privés d'une partie de leurs membres, pour servir d'exemple à ceux qui viendroient après eux [e]. Il attribue tous ces effets à la vengeance divine.

Sigebert est un des auteurs qui ont parlé de la manière la

[d] His temporibus pestilentia ignis super Lemovicinos exaruit: corpora enim virorum & mulierum supra numerum invisibili igne depascebantur. . . . Lues gravissima his diebus Lemovicos devoravit, incendens corpora & exarcendo devorans, donec omnes Aquitaniz episcopi Lemovicæ congregati corpus sancti Marialis ostenderunt, & mox pestis ces-

savit. ( *Ademar Chron. ann. 994.* )

[e] Deindè cœpit desævire divina ultio, Consumpsit enim quidam mortifer ardor multos tam de magnatibus quàm de mediocribus atque inanimis populi; quosdam verò truncatis membrorum partibus reservavit ad futurum exemplum. ( *Rodulphi Chronic. ann. 1039.* )

994.

1039.

1041.

1089.

moins équivoque de cette maladie. Le passage de sa chronique où il en fait mention, a été copié par un grand nombre d'historiens. Cet auteur parle d'une attaque de *feu Saint-Antoine* qu'on observa dans la Basse-Lorraine. Il dit clairement que beaucoup de gens furent frappées de cette maladie; que les membres, noirs comme du charbon, se détachent du corps, & que les sujets mouroient misérablement, ou traînoient une vie encore plus malheureuse, privés des pieds ou des mains [f].

1090. Mézeray, qui sans doute a puisé dans d'autres sources; rapporte le même fait, mais à l'année 1090, & avec quelques circonstances qu'on ne trouve point dans Sigebert. Il dit que «le feu sacré, qu'ils nommoient le feu Saint-Antoine, » se ralluma plus furieusement que jamais dans la Haute & » Basse-Lorraine; qu'on y voyoit par-tout dans les chemins; » les fossés & aux portes des églises, des personnes ou mourantes, ou poussant des cris affreux; d'autres à qui cette » peste ardente avoit dévoré les pieds, ou les bras, ou une » partie du visage». (*Voy. Abrégé chronol. ann. 1090.*)

Il y a plusieurs choses à remarquer dans ce passage de Mézeray, qui du reste nous paroît avoir un peu chargé ce tableau. 1°. La dénomination de *feu Saint-Antoine* donnée pour la première fois à la maladie: 2°. la circonstance de la mutilation du visage, dont il n'est pas fait mention dans Sigebert, auteur contemporain & sur le rapport duquel on doit le plus compter; ni dans les autres auteurs de notre connoissance: 3°. la dénomination de *peste* que Mézeray donne à la maladie: 4°. enfin la circonstance de la noirceur des membres, dont Sigebert a fait mention & que Mézeray n'auroit pas dû oublier; ce qui fait présumer que son rapport n'est point exact dans tous ses points.

1090. Ce fut à la fin du xi<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire, depuis 1090

[f] Annus pestilens. Maximè in occidentali parte Lotharingiæ, ubi multi sacro igne interiora consumente compurescentes, exesis membris instar carbonis

nigrescentibus, aut miserabiliter moriuntur, aut manibus & pedibus putrefactis truncati miserabiliiori vitæ reservantur.

jusqu'au commencement du XII<sup>e</sup>, qu'on observa en France les plus fortes attaques de cette maladie. On fait que c'étoit le temps de la plus grande ferveur pour les croisades; qu'on abandonnoit tout pour aller se signaler dans la Terre-Sainte; que les guerres civiles continuelles & les courses des Normands rendoient la partie septentrionale & la partie moyenne de la France le théâtre d'une infinité de misères de toute espèce, parmi lesquelles le mal dont il est question étoit peut-être un des moindres. La France se dépeuploit sensiblement, les champs, l'agriculture étoient abandonnés. L'histoire porte qu'en 1096 le pain qu'on avoit fait dans le comté de Namur, & qui étoit cuit, dit-on, sous les cendres, parut d'un rouge de sang; ce qui pouvoit provenir, ajoute l'historien [g], d'une sorte de faux bled qui rend le pain de cette couleur [h]. Presque toute la France, le Dauphiné principalement, se ressentit de la maladie dont on parle: c'est ce qui détermina le pape Urbain II à fonder l'ordre religieux de S. Antoine, dans la vue de secourir ceux qui en étoient atteints, & de choisir Vienne en Dauphiné pour le chef-lieu de cet ordre. Cette fondation eut lieu l'an 1093: vingt-trois ans avant, le corps du saint de ce nom avoit été transporté de Constantinople en Dauphiné par Josselin, seigneur de la Mothe-Saint-Didier.

1093.

Les maisons de cet ordre servoient d'hospices ou d'hôpitaux aux pauvres malheureux qui étoient atteints de cette maladie. Il y en eut plusieurs en France: l'histoire fait mention d'une à Lyon, qu'on appelloit *domus contractoria* [i]; on trouve dans Rabelais [k] & dans la satyre *Menippée* [l] qu'on teignoit en rouge, ou couleur de feu, la porte des maisons où étoient renfermés ces malades.

Un manuscrit tiré des archives de l'abbaye de S. Antoine de Viennois, porte que suivant l'abbé *Usspergue* (sur l'an

1099.

[g] Voy. *Mezeray sur l'an 1096.*

[h] On fait qu'il y a une espèce de *melampyrum*, qu'on appelle rougeole dans les campagnes, qui donne une couleur rouge au pain.

[i] Voy. *Gallia christiana*, t. 4, p. 182.

[k] Liv. 2, ch. 30 de *Pantagruel*.

[l] Art. 8 & les notes de la satyre *Menippée*.

1099), cette maladie, qui commença en 1099 aux environs de l'église de S<sup>te</sup> Gertrude, étoit telle que lorsqu'une partie en étoit atteinte, il y avoit une ardeur & un tourment incomparables, qui ne finissoient qu'avec la vie, laquelle étoit quelquefois accompagnée de la perte du membre qui en étoit attaqué [m].

Jusqu'ici on n'a vu que des récits vagues sur ce mal : nous avons cru devoir passer sous silence tous les miracles auxquels il donna lieu, pour nous borner aux faits physiques, les seuls de notre ressort. On va voir quelques détails plus circonstanciés sur une maladie dont les auteurs déjà cités n'avoient fait qu'indiquer les ravages, & toujours d'une manière hyperbolique. Il existe un monument qui passe pour exact, & qui contient une description plus détaillée de ses effets. C'est la chronique d'Hugues de Fleury, une des plus estimées sur les événemens du x<sup>i</sup><sup>e</sup> siècle [n].

XI<sup>e</sup> SIÈCLE.

Cet auteur dit que, dans ce temps, il y eut beaucoup de personnes atteintes de ce mal, qui brûloit les membres ou le corps avec des douleurs intolérables. L'effet de cette maladie de langueur est tel, dit-il, que sous une peau livide elle consume les chairs en les séparant des os, & prenant plus de force avec le temps, cause une augmentation de douleur & d'ardeur qui font, pour ainsi dire, mourir les malades à chaque instant. Mais cette mort qu'ils desiroient, n'arrive que

[m] Plaga illa quæ circa excellentem sanctæ Gertrudis ecclesiam orta est, ut que ad vitæ desperationem tenuerat. Erat autem hujusmodi : tactus quispiam igne invisibili quâcumque corporis parte, tandiu sensibili, imò incomparabili tormento irremediabiliter ardebat, quousque vel spiritum cum cruciatu, vel spiritum cum ipso tacto membro amitteret.

[n] Adversariæ potestati concessum erat percuttere multos plagâ invisibili, itâ ut semel successa eorum membra seu corpora cum intolerabili cruciatu arderent. Est autem morbus hic tabificus sub extensâ liventi pelle carnem ab ossibus

separans & consumens, & ex morâ temporis augmentum dolorum & ardoris capiens, per singula momenta cogit miseris mori; sed desiderantibus mortem illa non venit, donec depaßis artibus; ignis ille celer & pestifer invadit membra vitalia, & quod valdè mirum est, ignis ille sine calore validus, consumens tanto frigore velut glaciali perfundit miserabiles, ut nullis remediis possint caleferi; itâ quod non minus est mirabile, ex quo divinâ gratiâ restinctus fuerit, fugato mortali frigore, tantus calor in eisdem partibus ægros invadit, ut morbus cuncti eidem fervori persæpè se societ.

lorsque ce feu, après avoir ravagé les extrémités, attaque les organes de la vie. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il agit sans chaleur & qu'il pénètre d'un froid glacial ceux qui en sont atteints, au point que rien ne peut les réchauffer : & ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'à ce froid mortel succède une si grande chaleur dans les mêmes parties, que les malades y éprouvent de plus tous les accidens d'un cancer.

L'abbaye de Fleury en Normandie conserve encore des preuves des ravages de cette maladie dans le XI<sup>e</sup> siècle. On les trouve dans les actes de S. Genulphe, évêque de Cahors. Il est encore fait mention dans les archives de l'abbaye S. Antoine de Viennois, d'un manuscrit tiré d'Utrecht, qui atteste ses effets dans le même siècle, ainsi que plusieurs miracles opérés en Dauphiné. Mais tous ces récits n'offrent rien de bien satisfaisant pour les physiciens. Il n'en est pas de même des rapports suivans.

Robert du Mont (*Robertus de monte*) dans son Appendix à la chronique de Sigebert, dit qu'en 1109 plusieurs personnes furent atteintes du feu sacré ; que les membres devenoient noirs comme du charbon : il ajoute que cette maladie se faisoit sentir en France depuis cent ans [o]. Nous croyons que cet auteur se trompe, & qu'il n'a pas eu connoissance de la première attaque rapportée par tous les auteurs à l'époque de 945.

On trouve dans le recueil de Vincent (*Vincentius Gallus*), sur les événemens du XII<sup>e</sup> siècle, un récit de cette maladie qui contient quelques particularités qu'on ne lit point dans les autres auteurs. Celui-ci dit que du temps de Lothaire II, empereur d'Allemagne, il y eut un grand nombre de personnes atteintes du feu sacré ; que les extrémités en étoient consumées & tomboient en pourriture, de façon que plu-

XII<sup>e</sup> SIÈCLE.  
1109. \*

+

+

[o] Multos sacro igne accensos fuisse, membris instar carbonum nigrescentibus, afflictabat. (*Appendix Robert. de monte ad Sigbertum.*)

sieurs en moururent, d'autres en réchappèrent, mais aux dépens de quelque partie, comme des pieds ou des mains, qui furent brûlés par l'effet de la maladie; & que d'autres éprouvèrent de violentes contractions de nerfs [p].

On croyoit généralement dans le XI<sup>e</sup> & le XII<sup>e</sup> siècles que les malades qu'on conduisoit à l'abbaye S. Antoine, où reposent les cendres de ce saint, étoient guéris dans l'espace de sept ou neuf jours. Ce bruit généralement répandu en Europe, attiroit à Vienne un grand nombre de malades, dont la plupart y laissoient quelque membre. On trouve dans l'histoire des ordres monastiques qu'en 1702 on voyoit encore dans cette abbaye des membres desséchés & noirs, qu'on conservoit depuis ce temps [q].

XII<sup>e</sup> SIÈCLE.

La preuve la plus positive & la plus détaillée que nous connoissons de l'existence de cette maladie dans ces temps ténébreux, est celle que nous fournit un auteur de la vie d'Hugues, évêque de Lincoln (*Mss. de l'abbaye S. Antoine*). Cet écrivain dit qu'il vit de son temps au Mont-Saint-Antoine en Dauphiné, plusieurs personnes de l'un & l'autre sexe, de jeunes & de vieux, guéris du feu sacré & qui paroissoient jouir de la meilleure santé, quoique leurs chairs eussent été en partie brûlées & leurs os consumés; qu'il accouroit de toutes parts à cet endroit des malades de cette espèce, qui se trouvoient tous guéris dans l'espace de sept jours; que si au bout de ce temps ils ne l'étoient pas, ils mouroient; que la peau, la chair & les os des membres qui avoient été atteints de ce mal, ne se rétablissoient jamais, mais que les parties qui avoient été épargnées, restoient parfaitement saines avec des cicatrices si bien conso-

[p] Vincentius Gallus affirmat Letharii II temporibus quàm plurimos mortales dirà sacri ignis tabe fuisse vexatos: ipsa siquidem sacro igne hominum membra & artus corripiebantur, accendebantur, nec non computrescebant, ità ut eà lue plures miserabiliter morerentur; alii verò manibus aut pedibus è

morbo perustis mutilarentur, truncati miserabili vitæ reservarentur; multi quoque nervorum contractione distorti torquerentur, infinitaque multitudo hanc horrendà persecutione laboraret (Libr. 25 *Commentar.* c. 84, 90, & lib. 6, c. 9.)

[q] *Histoire des ordres monastiques*, tom. 1, pag. 337.

l'idées, qu'on voyoit des gens de tout âge & de tout sexe, les uns privés de l'avant-bras jusqu'au coude, d'autres de tout le bras jusqu'à l'épaule, enfin d'autres privés d'une jambe, ou de la jambe & de la cuisse jusqu'à l'aîne, jouir de la santé & de la gaité de ceux qui se portent le mieux : de façon qu'il sembloit que les sujets ainsi mutilés étoient dédommagés des pertes qu'ils avoient faites, par la fermeté & la vigueur des parties qui restoit & qui étoient très-propres à retenir les viscères en place [r].

En 1128 il y eut encore une maladie qui, par ses ravages, fixa l'attention des historiens. Elle fut observée dans le Soissonnois : les auteurs l'ont désignée sous le nom de *mal des ardens*, ou *feu sacré*; Dubreuil l'a rapportée sous ce nom à l'année 1130.

Le martyrologe porte qu'en 1140, sous Louis VII, « il » s'éleva à Paris une maladie que les médecins appelloient » *feu sacré*, prenant les personnes aux parties honteuses » ;

1128.

1130.

1140.

[r] Vidimus ad montem Antonii juvenes & virgines, senes cum junioribus per sanctum Dei Antonium salvatos ab igne sacro, semivivis carnibus, consumptisque ossibus, variis mutilatos artuum compagibus, ita in dimidiis viventes corporibus, ut quasi viderentur integrâ gaudentes incolumitate. Concurritur siquidem à totis mundi finibus, à quibuscumque laborantibus hoc malo, quo nullum deterius, ad hunc locum quo B. Antonii cineres sacratissimi, tunicâ S. Pauli primi heremitæ adhuc obvoluti servantur, qui omnes ferè intrâ diem septimum curantur. Nam si quis sub hoc dierum spatio sanitatem non recipit, corporis colluvione salubrius, ut piè præsumitur, morte intercedente confestim excedit, tantique patroni suffragio quem fide non fictâ expetit, ad perennis vitæ sospitatem attingit. Est autem in ipsis miraculis hoc insignis miraculum. Igne namque extincto in membris patientium, caro & cutis, vel

depassendo excedit, minimè quidem restaurantur, verum quod mirabilis est, nudatis ossibus quæ truci incendio superfuere, sanitas & soliditas cicatricibus ipsis residui corporis tanta confertur, ut videas plurimos in omni ætate & sexu utroque, brachiis jam usque ad cubitos, aut lacertis usque ad humeros assumptis, similiter & tibiis usque ad genua, vel cruribus usque ad renes aut inguina exustis funditis & abrais, tanquam sanissimos multâ alacritate pollere. Adeò virtus S. Antonii perditarum in eis partium damna retentorum firmitate compensat, ut nec viscerum teneritudo intima cum ipsis interdum costarum obicibus cute spoliata & carnibus, frigoris aut alterius molestiæ injuria de facili pulsetur. Permantia nimirum plagarum vestigia præter dolorem venerat venerati ad honorem medici, & testimonium morbi cunctis prætendunt insipientibus materiam timoris nec-non & incitamentum devotio- nis. (Vit. Hugon. ep. Lincoln. c. 13. l. 5.)

que la châsse de S<sup>te</sup> Geneviève fut apportée dans l'église Notre-Dame, & qu'il y eut plusieurs ardens délivrés de leur mal. C'est pour conserver la mémoire de cet événement, qu'on édifia pour lors l'église de S<sup>te</sup> Geneviève des ardens, qui n'existe plus aujourd'hui. Le même événement a fourni le sujet d'un grand & superbe tableau fait de nos jours, que l'on voit à l'église S. Roch, & qui représente le miracle opéré par S<sup>te</sup> Geneviève & l'état des malades. Enfin on trouve dans les annales de Belleforest & dans Mezeray qu'il y eut en 1234 & en 1373 une attaque du même mal, c'est-à-dire des ardens, qui le plus souvent, dit Mezeray, prenoit en l'aine.

1234.

1373.

†

Avant d'aller plus loin, nous croyons devoir faire ici quelques réflexions.

D'après l'exposé qu'on vient de faire de ce qui a été observé dans le moyen âge, il se présente naturellement quelques questions à résoudre.

*Toutes les maladies dont on vient de faire mention, ont-elles le même caractère, méritent-elles le même nom? Celle qu'on a appelée, par exemple, mal des ardens, est-elle la même que le feu Saint-Antoine? Les maladies analogues au feu Saint-Antoine, ou auxquelles on a donné ce nom dans un temps postérieur à ceux dont on a parlé, méritent-elles ce nom, sont-elles de la même nature? Celle qui est connue des modernes sous le nom de gangrène sèche, est-elle la même maladie que le feu Saint-Antoine? Enfin ce mal a-t-il été décrit par les anciens? A quelle cause peut-on raisonnablement l'attribuer? quel est le traitement qui lui convient le mieux?*

Pour résoudre les deux dernières questions, il faut un plus grand nombre de faits que ceux que nous avons réunis. Elles exigent des discussions qu'on ne peut faire qu'en rapprochant les passages des médecins de l'antiquité des observations des modernes. Quant à la première, sa solution n'exige que quelques réflexions sur ce qu'on a rapporté, & l'examen des circonstances différentes comparées ensemble.

On a vu que dès le milieu du dixième siècle, une maladie se déclara aux environs de Paris; on lui donna le nom de feu sacré, dénomination empruntée des Latins, qui leur servoit à caractériser en général les maux accompagnés de beaucoup d'ardeur, de rougeur, de douleur, &c. tels que les érépipèles, & qui devenoit propre à donner une idée de la maladie & de la cause à laquelle on pouvoit l'attribuer dans un temps de superstition. On ajoute que ce mal brûloit petit à petit, & que beaucoup de pauvres malades furent nourris dans l'église Notre-Dame, qui servit long-temps d'hôpital. Si l'on compare ce récit sur l'an 945 avec ceux des accidens auxquels on donna le même nom, ou celui de feu Saint Antoine, &c. en 1039, 1041, en 1089, 1095, 1099 & 1109, & avec les témoignages tirés des écrits de Vincent, de l'auteur de la vie d'Hugues, & des archives de l'abbaye Saint-Antoine, on peut se convaincre qu'il a été question à toutes ces époques de la même maladie, c'est-à-dire d'une affection très-douloureuse, qui finissoit ou par la perte de la vie du sujet qui en étoit atteint, ou par celle de quelqu'un de ses membres, qui devenoit noir comme du charbon & se détachoit du corps. Il résulte encore des mêmes récits, que cette maladie faisoit des progrès lents, étoit par conséquent d'une nature chronique, permettoit aux malades de se transporter dans les églises, de se tenir sur les chemins, enfin de se rendre dans tous les lieux où l'on croyoit qu'ils pouvoient trouver des secours divins ou humains: que le nombre le plus considérable de ces sortes de malades réunis a été de six cents, & que d'ailleurs, bien que le mal fût très-douloureux & très-formidable, on ne trouve dans aucune des sources où il en est fait mention aux époques indiquées, qu'il y ait eu une mortalité bien considérable occasionnée par ce fléau.

Il résulte également des récits antérieurs qu'il y a la plus grande conformité entre les ravages causés par la maladie qui fut observée en France en 994, 996, 1130, 1140, 1234, 1373, &c. c'est-à-dire que la mortalité considérable & subite qui en fut la suite, annonce les progrès les plus rapides, soit

dans sa marche, soit dans ses effets, & par conséquent une maladie aiguë, très-différente déjà à raison de ce caractère frappant, de la maladie précédente. Si l'on ajoute à ce trait, qui la caractérise presque, le silence des auteurs sur les accidens remarquables de la gangrène qui accompagnoient la première & qui n'existoient point dans celle-ci, l'induction qu'on peut tirer de la dénomination de *mal des ardens*, & sur-tout la manière de la caractériser, en disant que c'étoit une *peste qui le plus souvent prenoit en l'aine*, on sera déjà autorisé à distinguer le mal des ardens du feu Saint-Antoine: & si l'on veut pousser plus loin cette discussion & les recherches, il est aisé de prouver non-seulement que le mal des ardens diffère essentiellement du feu Saint-Antoine, mais que cette maladie ( le mal des ardens ) a été assez clairement désignée pour qu'on ne doive pas la confondre avec une autre.

Mezeray dit que c'étoit une *peste qui prenoit le plus souvent en l'aine*; or, une maladie qui fait périr 40 mille personnes en peu de jours, accompagnée d'une ardeur extrême, & dont le principal symptôme est à l'aine, ne peut être, suivant les notions que nous avons des maladies, que cette espèce de peste dont le principal symptôme est le bubon pestilentiel placé à l'aine. Ce qui fortifie la conséquence que nous tirons, c'est la conformité des noms qu'a pris la même maladie en différens temps & l'accord des auteurs contemporains qui l'ont décrite sur l'identité de ses accidens.

Le bubon pestilentiel est un symptôme si remarquable & si commun dans cette espèce de peste, que les premiers auteurs qui en ont parlé, l'ont appelée *pestis inguinalis*. Tel est le nom que lui donna Grégoire de Tours, lorsqu'elle se fit sentir dans les Gaules dans le VI<sup>e</sup> siècle; telle a été encore la manière de la désigner usitée par des auteurs postérieurs, tels qu'Ambroise Paré & d'autres, qui donnent indifféremment les noms de *bubon*, de *bossé* ou de *peste* à la même maladie. Indépendamment de ces preuves, tirées de la conformité des symptômes & des noms affectés à la même maladie, nous avons le témoignage & l'accord des auteurs contemporains

temporaires qui l'ont observée & décrite dans leurs écrits. Tels sont les auteurs du XIV<sup>e</sup> siècle, Gui de Chauliac, Raymond à Vinario, plus connu sous le nom de Vinarius, Boccace, Pétrarque, &c. qui furent témoins de ses effets & les ont exposés avec exactitude. D'après la lecture de leurs écrits, il n'y a point de doute que la peste qu'on appella d'abord, *peftis inguinalia*, *peftis inguinalis*, *mal des ardens*, *pefte qui prenoit en l'aine*, &c. ne soit la maladie observée plusieurs fois depuis, dont les effets sont on ne peut pas plus rapides & meurtriers, & dont les symptômes pathognomoniques sont le charbon, les exanthèmes ou taches pétéchiales, & sur-tout le bubon, qui a le plus souvent son siège aux glandes inguinales. Ce sentiment sur la nature du *mal des ardens*, & que nous croyons fondé, a été d'ailleurs celui de M. Astruc, dont l'opinion en médecine, sur-tout dans cette partie, est du plus grand poids. Nous croyons donc être autorisés à conclure que le feu Saint-Antoine, qui est une maladie chronique qui finit par gangréner & sécher les membres qu'elle attaque, diffère essentiellement du mal des ardens, maladie extrêmement aiguë, dont la terminaison ne présente jamais ce phénomène.

Ce point d'histoire nous paroissant suffisamment éclairci, & la différence qui existe entre le feu Saint-Antoine & le mal des ardens assez établie, il nous reste à examiner les autres questions proposées : savoir, si les maladies analogues au feu Saint-Antoine, ou qu'on a nommées de même dans des temps postérieurs à ceux dont on a parlé, méritent en effet ce nom, ou sont de la même nature? si celle qui est connue des modernes sous le nom de gangrène sèche, est la même que le feu Saint-Antoine? enfin si le feu Saint-Antoine a été décrit par les anciens? à quelle cause on peut raisonnablement l'attribuer dans nos climats, & quel est le traitement qui paroît lui convenir le mieux?

Nous croyons que les notions qu'on a jusqu'ici du feu Saint-Antoine, prises de deux caractères principaux, savoir, de la lenteur de ses effets & de la qualité de la gangrène,

1373. qui desèche & noircit les membres qu'elle attaque, fussent pour le faire distinguer de toute autre affection qui auroit quelque analogie avec celle-ci. Il y a peu de monumens qui constatent qu'il y ait eu, dans les temps qui suivirent ces premières époques, comme dans les xv<sup>e</sup> & xvi<sup>e</sup> siècles, beaucoup d'exemples de cette maladie. En 1373, on bâtit à Paris le petit Saint-Antoine, une des commanderies ou hôpitaux des Antonins, dans la vue d'y secourir des malades attaqués d'affections semblables; mais il y a apparence que le feu Saint-Antoine ayant été confondu avec le mal des ardents, cet établissement fut destiné à recevoir des malades de l'un & l'autre genre, sur-tout des pestiférés. Ce qui fortifie cette opinion, c'est l'existence de la peste en France & dans plusieurs autres parties de l'Europe à cette époque, constatée par tous les historiens. Quoi qu'il-en soit, il est constant que dans le xvi<sup>e</sup> siècle (en 1530) on vit encore des malades attaqués de gangrène, nourris & pansés à cet hôpital. Après qu'ils y avoient été soignés, traités, & que leurs plaies étoient consolidées, on les renvoyoit avec de l'argent dans les autres commanderies de leur pays.

1530.

Vraisemblablement la France & les pays septentrionaux ne sont pas les seuls où l'on ait observé cette maladie. On trouve dans les œuvres de *Petrus Parisus*, auteur italien, qui vivoit dans le xv<sup>e</sup> siècle, un passage sur les effets d'un mal épidémique qui paroît avoir le plus grand rapport avec celui dont il est question, & qui fut observé de son temps à Trépano & à Palerme. Cet auteur dit [s] que le plus grand nombre des malades avoit de grandes taches, livides & obscures, qui paroissoient sous l'articulation du genou & s'étendoient jusqu'au mollet de la jambe. L'effet en étoit tel

[s] *Alla maggior parte de detti infermi nacquero certe macchie grande, livide, & obscure sotto la giuntura del l'uno & l'altro ginocchio, ch'abbassavano insino alla polpa della gamba, le quali rinvahendo i nervi, rimanevano le gambe abbreviate & convulse, & le dette macchie era-*

*no così dure & efficate, che parevano quelle parte esser state abbrugiate & cotte dal fuoco, ò per un longo tempo scate al sole, restando stupide, prive di senso & mortificate, come suole accedere nelle cancrene confirmate. (V. Petr. Parisus.)*

que la jambe étoit retirée & se trouvoit dans un état de contraction spasmodique. Les parties ainsi affectées étoient si dures & si sèches, qu'il sembloit qu'elles avoient été séchées au feu, ou exposées long-temps à la chaleur du soleil; elles restoit engourdis, privées de sentiment & dans un état de mortification semblable à celui d'une gangrène confirmée.

En parcourant les écrits des auteurs des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> & XVI<sup>e</sup> siècles, on trouve encore des traces de cette maladie, mais sans des détails bien circonstanciés. Gui de Chauliac, Ambroise Paré, &c. emploient comme termes synonymes de gangrène, ceux de *feu Saint-Antoine* ou *feu Saint-Marcel*, ce dont on peut se convaincre par la lecture de leurs œuvres: mais il paroît que ces auteurs n'eurent pas des occasions fréquentes d'observer cette redoutable maladie. Jean de Vigo, Ambroise Paré & autres, rapportent beaucoup d'exemples de gangrènes symptomatiques & critiques, c'est-à-dire, accompagnées de fièvre aiguë, de celles qui sont produites par le froid, mais ne donnent aucun détail sur celle dont il est ici question.

On ne finiroit pas si l'on vouloit rapporter toutes les observations isolées qu'on lit dans les auteurs du XVI<sup>e</sup> & XVII<sup>e</sup> siècles, sur la gangrène sèche. Il nous suffit de dire qu'on en trouve des exemples remarquables dans les observations de Dodonée, dans celles de Smetius (*Miscell. med. ann. 1567*), dans les *Ephémérides d'Allemagne* (cent. 6, obs. 82), dans Tulpius (*Observ. medicæ*), & sur-tout parmi les observations de Fabrice de Hilden, qui en fournit plusieurs de ce genre. Nous n'en rapporterons qu'une, qui offre quelques détails intéressans, & qui peut servir à répandre du jour sur la manière dont on doit se comporter dans la cure de cette maladie.

Cet auteur dit qu'une femme fut attaquée d'un mal qui commença par des palpitations & des douleurs violentes dans le ventre. Elle maigrit beaucoup, sans que l'appétit fut considérablement diminué. Au bout de quatre ans, passés

dans cet état, il lui survint par degrés un engourdissement accompagné de froideur à la main gauche, sur-tout au bout des doigts, mais sans douleur, sans enflure, sans inflammation; ni sans changement remarquable dans le corps. Trois semaines après, les doigts, la main & le bras jusqu'au coude se trouvèrent noirs comme du charbon, très-froids, & exténués au point qu'il n'y avoit que la peau sur les os. A la sollicitation de la malade & de ses parens, l'auteur se détermina à faire l'amputation du bras, après avoir préparé la malade par des remèdes fortifiants. Il fit cette opération au-dessus du coude. La malade ne sentit aucune douleur; il ne sortit point de sang de la plaie, la suppuration même qui s'y forma, étoit de bonne qualité; mais au bout de onze jours la gangrène étant survenue, la malade mourut quelques jours après. On lui trouva la cavité du bas-ventre remplie de sérosités, le méfentère garni de tumeurs stéatomateuses, le foie dur & pâle comme s'il avoit été bouilli, le cœur sec & aride, les poumons contenant plusieurs squirrhes livides, distribués dans la substance de ce viscère, & qui renfermoient une humeur noire comme de l'encre; le poumon droit purulent, le gauche plein de sérosités, ainsi que l'artère pulmonaire qui étoit fort élargie.

Jusques là, l'opinion sur la cause de cette maladie s'étoit ressentie de l'influence des temps. On a vu que, dans le moyen âge, elle étoit regardée comme un instrument de la vengeance divine; lorsque le goût pour les sciences & pour l'observation, déjà formé en France depuis la renaissance des lettres, se fortifia à l'époque de la création des sociétés savantes, on rechercha avec soin les causes physiques de cette maladie. Ce fut même un des premiers & des principaux objets des recherches de l'académie royale des sciences.

On lit dans le tome 10 de ses *Mémoires* (année 1676) une lettre de M. Dodart, dans laquelle ce médecin rapporte que M. Perrault avoit fait part, depuis quelques années, à cette compagnie que dans un voyage qu'il avoit fait en Sologne, il avoit appris des médecins & chirurgiens du pays que le seigle

se corrompoit quelquefois, en sorte que l'usage du pain dans lequel il entroit beaucoup de ce grain corrompu, faisoit tomber en gangrène aux uns une partie, aux autres une autre; que l'un perdoit par exemple, un doigt, l'autre une main, l'autre le nez, &c. & que cette gangrène n'étoit précédée ni de fièvre, ni d'inflammation, ni de douleur considérable; que les parties gangrenées tombaient d'elles-mêmes, sans qu'il fût besoin de les séparer, ni par les remèdes, ni par les instrumens.

Il ajoute, après avoir décrit ces grains défectueux, qu'on appelle *ergot* en Sologne, *bled cornu* en Gatinois, que sur l'avis que M. Bourdelin avoit donné à l'Académie, qu'en 1674 on avoit observé à Montargis plusieurs accidens semblables produits par la même cause, il avoit été chargé par cette compagnie, de prendre des informations relatives, tant à la formation du seigle ergoté, qu'aux maladies qui en dépendent; & que s'étant adressé pour cela à des médecins & chirurgiens résidans sur les lieux où on les observoit, le résultat de leurs réponses étoit :

1°. Que le seigle dégénère de la manière qu'on l'a dit, en Sologne, dans le Berry, dans le pays de Blois, dans le Gatinois & presque par-tout, particulièrement sur les terres légères & sablonneuses; qu'il y avoit peu d'années où l'on n'observât quelques mauvais grains semblables; que quand il y en avoit peu, on ne s'appercevoit d'aucun mauvais effet du grain, lequel étoit très-commun dans les années humides, sur-tout lorsque des chaleurs excessives succédoient à un printemps pluvieux.

2°. Que la constitution de l'air ou des pluies qui rendoit ainsi le seigle mal-faisant, étoit assez rare, puisque ses mauvais effets n'avoient été observés que trois fois à Montargis, dans l'espace de vingt-huit ans.

3°. Que le pain de seigle dans lequel il entre de ce grain ainsi vicié, n'est ni pire, ni meilleur au goût.

4°. Que l'ergot produit ces accidens lorsqu'il est nouveau, & qu'il ne les produit qu'après un long usage.

5°. Que son effet est de tarir le lait chez les femmes; de donner quelquefois des fièvres malignes accompagnées d'assoupissement & de délire; d'engendrer la gangrène aux bras & sur-tout aux jambes, ordinairement attaquées les premières; que le mal débute par un engourdissement à la partie affectée, suivi d'un peu d'enflure sans inflammation; que la peau devient en cet endroit froide & livide, & que la gangrène qui y commence par le centre, ne se manifeste que long-temps après, de sorte que l'on est souvent obligé de faire une ouverture à la peau, pour reconnoître si la gangrène existe dessous.

6°. Que l'orviétan & la tisane de lupins avoient fait assez de bien aux malades, & qu'on pouvoit espérer de prévenir ce mal par des esprits ardents & des alkali volatils; mais que le seul remède qu'on eût trouvé à cette gangrène, étoit de couper la partie; que si on ne la coupoit pas, la peau devenoit sèche & maigre; comme si elle étoit collée sur les os, & très-noire, sans cependant tomber en pourriture; que tandis que les jambes se desséchoient ainsi, la gangrène montoit aux épaules, & qu'il n'y avoit en général que les pauvres gens qui fussent sujets à ces sortes de maux.

1630. M. Dodart termine ce résumé en disant qu'il tenoit de M. Thuillier, docteur en médecine de la faculté d'Angers, qu'en 1630 son pere étant à Sully, auprès de feu M. de Sully, avoit appris d'un médecin & d'un chirurgien mandés de Gien, que le seigle ergoté produisoit ces gangrènes qui étoient alors très-fréquentes, & qu'ayant voulu s'assurer si ce grain ainsi vicié en étoit véritablement la cause, il en avoit fait donner à plusieurs animaux de sa basse-cour, qui en étoient morts.

M. Dodart dit encore, dans cette lettre, qu'il résulte des différens rapports qu'on lui avoit faits, que la maladie étoit différente selon les temps & les lieux; que l'académie des sciences devoit examiner séparément le seigle ergoté de différens pays, pour le comparer avec celui qu'on trouve

dans l'Isle de France ; que son intention étoit de s'occuper spécialement de cet objet , pour indiquer les moyens de prévenir le mal ; & qu'enfin M. Bourdelin avoit été chargé de faire l'analyse chymique de l'ergot.

Cette lettre , qui fut imprimée en 1676 dans le *Journal des savans* , donna l'éveil sur un objet si important à tous les observateurs & savans de l'Europe. Les physiciens devinrent attentifs à cette cause. Brunner , médecin allemand , met au nombre des maux occasionnés par l'ergot du seigle , ceux que le peuple d'Allemagne , sur-tout des environs de la forêt d'Hyrcinie , essuya sur la fin du même siècle , & qui se manifestoit principalement par des mouvemens convulsifs & par la gangrène qui survenoit aux extrémités. ( Voyez *Ephém. cur. natur. c. 3. 2. 224.* ) Il fait observer que ces accidens avoient lieu , principalement lorsqu'on mangeoit le pain dans lequel il y en avoit , tout chaud ; mais qu'il étoit bien moins nuisible , lorsqu'on le laissoit refroidir & sécher. Hoyer , médecin de Mulhausen , observa dans la Thuringe ( en 1699 & 1700 ) des maladies épidémiques , qu'il attribue aussi à des grains viciés , noirs & déformés ( *ibid. Cent. 3, p. 91* ). Enfin Buddée , médecin de la Haute-Lusace , ne fait pas difficulté de rapporter à une cause semblable une maladie convulsive qui devint épidémique sur la fin du siècle dernier & au commencement de celui-ci , dans la Saxe , la Haute-Lusace , l'Alsace , &c. ( Voy. *Waldschenied, & C. St. Scheffel, de morbo epidemico convulsivo per Holsatiam grassante oppido raro. Kilicæ. 1717.* )

Les choses en étoient à ce point , relativement aux observations sur les accidens gangréneux attribués à l'ergot du seigle , lorsque l'académie royale des sciences apprit en 1710 , par plusieurs relations qui lui furent adressées , qu'une gangrène de même nature devenoit très-commune dans l'Orléanois & le Blésois. La mort de M. Dodart avoit sans doute interrompu le travail que cette compagnie se proposoit de faire sur cette matière. Parmi les observations communiquées à ce sujet , on distingua celles de M. Noël , chi-

†  
1699:

1710:  
x

rurgien de l'hôtel-dieu d'Orléans. Il mandoit à M. Méry;  
 « que depuis près d'un an, il étoit venu à son hôpital plus  
 » de cinquante personnes, tant hommes qu'enfans, affligés  
 » de gangrène sèche, noire, livide, qui commençoit tou-  
 » jours par les orteils, se continuoit plus ou moins, & quel-  
 » quefois gaignoit jusqu'au haut de la cuisse; qu'il n'avoit vu  
 » qu'un seul malade qui eût été attaqué à la main; qu'à quel-  
 » ques uns la gangrène se séparoit naturellement & sans  
 » qu'on y eût rien fait; qu'aux autres elle se terminoit par  
 » le secours des scarifications & des topiques; que quatre  
 » ou cinq en étoient morts après l'amputation de la partie  
 » gangrénée, parce que le mal avoit continué de monter  
 » jusqu'au tronc; que cette maladie n'attaquoit pas les fem-  
 » mes, tout au plus quelques petites filles ».

On dit au même endroit (*Hist. de l'Acad. an. 1710*) que le même accident étoit arrivé à un payfan d'auprès de Blois; que la gangrène lui avoit fait tomber d'abord tous les doigts d'un pied, ensuite ceux de l'autre, après cela les deux pieds, enfin les chairs des deux jambes, dont la chute avoit été suivie de celle des deux cuisses, & que dans le temps qu'on en faisoit la relation, la cavité des os des hanches commençoit à se remplir de bonnes chairs.

On ajoutoit qu'on étoit persuadé que cette maladie, qui n'attaquoit que les pauvres gens & dans les années de cherté, venoit de la mauvaise nourriture, principalement de l'ergot du seigle. M. Fagon, premier médecin du Roi, fit alors un mémoire dont l'objet étoit d'expliquer la formation de l'ergot, qu'il attribue aux brouillards & à la destruction de l'enveloppe des grains. Ce mémoire fut envoyé à M. de Pontchartrain, intendant d'Orléans. M. Noël annonçoit dans son rapport que comme le seigle de la Sologne contenoit en 1709 près d'un quart d'ergot, dès que les payfans avoient mangé du pain qui en étoit fait, ils se sentoient presque ivres; & que ce premier état étoit suivi assez souvent de la gangrène. On trouve dans le même mémoire, qu'on avoit observé que les poules ne mangeoient pas

pas de ce grain ergoté, quelqu'adresse qu'on employât pour en venir à bout, & que quand elles en avoient mangé par surprise ou par hasard, elles ne laissoient pas de pondre comme à l'ordinaire; qu'enfin l'ergot semé ne levoit point.

Tandis qu'en 1709 & en 1710 le gouvernement & les premiers physiciens s'occupoient sérieusement en France de cette maladie & de la recherche de sa cause, Charles-Nicolas Langius, médecin & sénateur de la république de Lucerne, faisoit par ordre des magistrats des observations exactes & suivies sur le même objet, en Suisse. Comme l'ouvrage que cet auteur publia à ce sujet [t], est devenu fort rare, & que son travail se trouve fait avec beaucoup de soin & bien circonstancié, nous allons l'exposer comme un des plus propres à fixer les idées sur cet objet & à épargner par la suite à nos lecteurs le désagrément des répétitions sur la même matière [u].

Les observations de cet auteur ont pour objet l'examen de la maladie gangréneuse en question, qu'il observa à Lucerne & aux environs en 1709 & 1716, & celui du grain même, c'est-à-dire l'ergot du seigle, auquel il en a attribué la cause. Il dit que ce fut en 1709 qu'on y observa pour la première fois les effets du seigle ergoté. Le mal n'étoit précédé ni de fièvre, ni de chaleur extraordinaire; il s'annonçoit pour l'ordinaire par une lassitude plus ou moins longue, que les malades éprouvoient sur-tout en montant quelque part. Les membres saisis de froid devenoient pâles & ridés, comme s'ils avoient été tenus long-temps dans de l'eau chaude; on n'y appercevoit point les veines, ils devenoient ensuite engourdis, & se trouvoient totalement privés de sentiment, sans que leur mouvement, qui devenoit difficile, cessât entièrement. Les malades y éprou-

[t] Carol. Nicol. Langii, philof. & med. acad. Leop. Carol. societ. reg. Prul. Lucernensis reip. senator. descriptio morborum ex esu clavorum fecalinarum campaniæ. Lucerna, 1717. in-8°.

[u] Ceux qui desireront avoir connoissance de l'ouvrage de Langius, peuvent consulter les Acta eruditorum de Leipsic, ann. 1718, où l'on en trouve un extrait très-étendu, & la Matière méd. d'Herman.

voient une douleur interne des plus fortes, laquelle augmentoit énormément par la chaleur du lit, ou par celle de l'atmosphère. Elle ne s'appaisoit un peu que lorsque les malades se tenoient dans un endroit plus frais, quoiqu'ils supportassent difficilement un sentiment de fraîcheur. Cet état douloureux qui avoit commencé aux extrémités des membres, gagnoit peu à peu en montant & se communiquoit des doigts aux poignets, des bras aux épaules, des jambes aux cuisses, &c. & duroit jusqu'à ce que, la gangrène survenant, la partie affligée se détachât d'elle-même noire & desséchée du tronc, ou de quelque autre partie du corps. Quelquefois cet effet avoit lieu, sans qu'il y eût eu de douleur précédente. On vit des sujets sur lesquels une ou deux phalanges des doigts qui étoient gangrenés, s'étoient détachées sans qu'ils s'en aperçussent; il n'y avoit d'ailleurs, pendant le cours de la maladie, aucune lésion dans les fonctions des autres parties du corps, si on en excepte un léger mouvement fébrile qu'on observoit dans les redoublemens de douleurs, ainsi qu'une sueur à la tête & à la poitrine, qui survenoit lorsque les malades avoient pris des alimens chauds; ils avoient encore un sommeil laborieux ou des insomnies, accompagnées de trouble & d'agitation. La durée de cette maladie fut de deux mois & demi, en 1709.

En 1716, au mois de juillet, elle commença à reparoître, mais elle fut étouffée dès son origine, au moyen des remèdes convenables. Elle fut observée dans le canton de Lucerne, de Berne & de Zurich. La gangrène se manifestoit lorsque les malades avoient pris une assez grande quantité de ce grain vicié; mais lorsqu'ils n'en avoient pas mangé beaucoup, le mal se bornoit à une pesanteur de tête, à un engourdissement qui succédoit à une espèce d'ivresse; cela arrivoit four-tout à ceux qui avoient mangé de ce pain encore chaud. Langius cherche à expliquer la manière dont le seigle ergoté agit: il dit que c'est par sa viscosité & par une âcreté particulière, inhérente à ce grain.

Cet auteur, comme on voit, ne balance point à attribuer exclusivement tous ces accidens à l'usage du seigle ergoté. Il décrit ce vice du seigle avec beaucoup de soin. Il le considère comme une excrescence du grain; il dit que la farine qu'on en retire n'est point légère comme celle du bon grain, mais qu'elle est beaucoup plus lourde; que les grains de seigle ergotés sont plus légers que les bons grains de froment; qu'ils surnagent d'abord l'eau, mais que lorsqu'ils en sont pénétrés, ils se précipitent au fond; que mis dans l'eau bouillante, ils laissent quelque chose de gras ou d'huileux, qui se manifeste à la surface de l'eau & y forme l'iris; qu'ils s'enflamment facilement au feu; que la flamme qu'ils donnent, est souffrée & même noire, & qu'ils laissent une cendre noirâtre, ou plutôt un charbon luisant, semblable à celui de la corne brûlée; que parmi les grains ergotés, il y en a de mal-faisans, d'autres qui ne le sont point; qu'on en observe tous les ans sur les épis de froment qui ne causent aucun mal; que les accidens de la gangrène s'observent principalement dans les années où le peuple obligé de manger du pain de seigle, n'a pas soin de séparer ces mauvais grains de ceux qui ne le sont point; qu'on observe lors de leur formation, une humeur visqueuse, c'est-à-dire une sorte de miel ou mielat qui adhère à leur surface, & que c'est principalement à une espèce de rouille, dont ce vice est une suite, qu'on doit attribuer cette monstruosité du grain & ses qualités pernicieuses. L'auteur donne pour preuve de cette dernière assertion, les dangereux effets de la rouille, qui font des nausées & des chancres aux lèvres de ceux qui goûtent de l'herbe ainsi viciée, & les pustules, & les ulcères qui surviennent aux pieds de ceux qui vont nus pieds dans les prairies.

La méthode employée par Langius pour remédier aux accidens gangréneux, consiste à employer les émétiques, les cordiaux, les sudorifiques à l'intérieur & les cataplasmes résolutifs, les spiritueux extérieurement lorsque la gangrène n'est pas formée. Lorsqu'elle l'est, il recommande l'usage

des digestifs, des emplâtres & des poudres capables de consolider les plaies. Il emploie encore les saignées locales, dans la vue de rappeler à la partie la chaleur naturelle. Il défend aux malades l'usage du vin, celui des alimens de difficile digestion, ou cuits dans le beurre, celui des fruits rouges, du riz, du pain grossier, l'air extérieur, & recommande surtout d'éviter les passions violentes & les affections d'esprit.

1709.

1710.

Dans le temps que Langius & Noël faisoient leurs observations, l'un en Suisse, l'autre dans une partie de la France, on observoit dans le Dauphiné & en Languedoc des accidens analogues à ceux dont on vient de faire mention, & qui ont été diversement rapportés & caractérisés, à raison des causes auxquelles ils furent attribués, & relativement aux lumières de ceux qui en ont fait mention. L'examen de ces accidens peut servir à donner la solution d'une des principales questions proposées; savoir, *si les maladies analogues au feu Saint-Antoine, & auxquelles on a donné ce nom, le méritent en effet, ou bien si ce sont des affections différentes?* Cette question nous paroît une des plus importantes à agiter, tant pour l'histoire des maladies épidémiques, que par rapport à leurs causes.

Le détail le plus circonstancié que nous connoissons sur cet objet, est tiré de deux mémoires ou consultations dressées par des personnes de l'art, & déposées dans les archives de l'abbaye Saint-Antoine du Viennois. Le premier mémoire, qui est de M. le Comte, médecin de cette abbaye; porte qu'il régnoit en 1709, en Dauphiné, parmi les pauvres payfans qui avoient souffert de la misère, une maladie qu'on conjecturoit être le feu Saint-Antoine, à cause de la ressemblance qu'elle avoit avec celle qu'on avoit vu naître dans les XI<sup>e</sup> & XII<sup>e</sup> siècles dans la même province. Elle diffère, dit-il, de la gangrène ordinaire en ce que ses progrès sont plus lents, puisqu'elle est quelquefois cinq ou six mois avant de gagner les parties internes & de causer la mort. Les malades ne cessent pas de faire leurs fonctions ordinaires avec facilité, comme s'ils n'avoient pas de ma-

guerre, du dérangement des saisons, de la disette des fruits & des grains, ne s'attachoit qu'aux manouvriers, aux payfans & aux mendiens, qui avoient été contraints, pour éviter la mort par une extrême famine, de se nourrir de pain fait de farine de gland, de pépins de raisins, de racines de fougères & autres de cette espèce, de toute sorte d'herbes crûes, cuites sans sel & sans autre assaisonnement.

Plusieurs de ces sortes de gens avoient des enflures ou tumeurs aux pieds, aux jambes, aux mains & aux bras qui dégénéroient en gangrène par la pourriture qui s'y mettoit, laquelle pénétrant jusqu'à l'os, le rongoit, le carioit & faisoit sur plusieurs une séparation de la partie gangrénée d'avec la saine, sans qu'il fût besoin de chirurgien ni d'aucun secours étranger, à moins que ce ne fût pour corriger quelque difformité à l'extrémité de l'os.

Cette maladie étoit accompagnée de différens symptômes, suivant les différens sujets; les uns souffroient de violentes douleurs avec une chaleur interne dévorante, quoique souvent la partie fût froide au toucher; il y paroïssoit souvent de la rougeur avec une grosse tumeur, & les malades avoient de la fièvre & du délire. D'autres étoient sans fièvre & sans délire, quoique souffrant de pareilles douleurs & ayant également les extrémités malades tuméfiées.

Chez quelques uns, la partie se flétrissoit, se desséchoit & devenoit noire comme du charbon; l'os rongé & carié se séparoit avec des douleurs très-violentes & une chaleur semblable à celle que cause l'application du feu, laquelle s'évanouïssoit par intervalles & faisoit place à un froid glacial.

On ne voyoit finir ces maladies que par la mort du malade, ou par la perte du membre attaqué. Ce médecin ajoute qu'il s'étoit convaincu par une infinité d'expériences qu'il étoit inutile de suivre la méthode ordinaire pour remédier à cette gangrène; qu'il étoit très-dangereux de faire des scarifications dans ce cas, ou d'employer des remèdes âcres, piquans ou pénétrants, parce qu'ils ne servoient qu'à augmenter la violence des symptômes & à étendre la gangrène,

au point qu'il falloit bientôt abandonner le malade, qui ne tardeoit pas à mourir ; que les remèdes qui réussirent le mieux, furent les topiques onctueux, les balsamiques, les cataplasmes faits avec les plantes émoullientes, la morelle, la douce amère, la brancursine, le cresson de fontaine, &c.

Si l'on examine attentivement ce qui vient d'être rapporté ; on voit que l'auteur fait mention clairement de deux maladies différentes à quelques égards, dont l'une, c'est-à-dire, la dernière présente tous les phénomènes de la gangrène dont il a été question jusqu'ici, & l'autre, ceux d'une gangrène humide. Ces maladies n'avoient donc de commun que leur terminaison, qui étoit la mortification de la partie malade ; mais elles différoient essentiellement entre elles, en ce que l'une attaquoit une partie sans causer la moindre tumeur ou rougeur, au contraire, en la déséchant & en diminuant son volume jusqu'à sa chute complète, sans pourriture, sans être accompagnée de fièvre ou d'autres symptômes fâcheux ; au lieu que l'autre s'annonçoit par une enflure souvent très-considérable, accompagnée de rougeur, de chaleur, de fièvre, quelquefois de délire, enfin des accidens qui font l'effet d'une forte inflammation menacée de gangrène.

Mais de ces deux maladies qui régnoient en même temps, l'une est parfaitement connue, l'autre ne présente que des symptômes communs à plusieurs genres de gangrène, & par conséquent des caractères équivoques ou insuffisans, peu propres à faciliter la solution de la question proposée. Pour la résoudre complètement, on est obligé d'avoir recours à d'autres témoignages. Une maladie aussi remarquable par les circonstances où elle parut & par ses effets, mérite quelque discussion.

Les mêmes archives de l'abbaye Saint-Antoine nous offrent une relation capable de répandre quelque jour sur ce point intéressant de l'histoire des maladies épidémiques. C'est un frère religieux (le F. Boffau) & chirurgien de l'hôpital de cette maison, qui en est l'auteur ; il nous donne



des faits dont il a été témoin oculaire à cette abbaye, dans lesquels on peut reconnoître les deux maladies en question, avec leurs caractères particuliers.

Cet auteur dit que l'espèce de gangrène qu'on observoit en 1710, n'étoit pas entièrement sèche; que quelquefois une partie du membre attaqué se pourrissoit vers le vif, que les vers s'y engendroient & que la partie exhaloit une puanteur insupportable; que les symptômes n'étoient pas les mêmes chez tous les malades; qu'ils avoient néanmoins cela de commun, c'est que le froid & le chaud leur étoient également insupportables; que la maladie ne se communiquoit point; quelle attraquoit indistinctement les hommes, les femmes & les enfans; qu'il y eut environ quatre cents paroisses attaquées de ce mal, dont chacune avoit fourni six ou sept malades, & qu'il en vint à l'hôpital Saint-Antoine environ trente-quatre, à qui on fit l'amputation du bras ou de la jambe; il cite plusieurs exemples des ravages de cette épidémie, se montrant sous deux faces différentes, qui offrent naturellement une division des malades en deux classes, laquelle nous a paru propre à rendre le diagnostic de la maladie plus facile à saisir.

*Malades de la première classe.*

1. *Observation.*

Une fille âgée de dix-huit ans a dit qu'elle avoit éprouvé pendant quinze jours une lassitude à ne pouvoir pas mettre un pied devant l'autre. Après quoi elle sentit une douleur au petit doigt du pied gauche, comme une piquure d'épingle. Elle ressentit en même temps une très-violente douleur aux deux pieds, aux deux jambes & aux deux bras. Une saignée qu'on lui fit alors, dissipa toutes les douleurs, à l'exception de celle du petit doigt qui se communiqua à la malléole. Elle étoit si violente que la malade n'avoit point de repos. Elle sentoit son pied très-froid, & lorsqu'elle l'approchoit du feu, elle ne pouvoit en supporter l'action. Ces alternatives de froid & de chaud arrivoient toutes les heures.

Le

Le petit doigt commença à noircir deux mois après, & peu à peu le reste du pied jusqu'à la malléole. Un mois après elle se présenta à l'hôpital & on lui coupa le pied.

Une autre fille, âgée de quinze ans, ayant ressenti la même lassitude & la même douleur au gros doigt du pied, la même chaleur & froideur, dit qu'elle sentoit un grand feu dans le corps qui ne lui permettoit de manger que des choses rafraîchissantes; qu'elle éprouvoit des frissons & de la chaleur alternativement & sans ordre : plusieurs ont ressenti la même chose.

2. *Observation*

Un autre paysan a dit qu'il avoit d'abord ressenti une douleur à l'épaule, qui quittoit quelquefois cette partie, & se faisoit sentir à la cuisse, en sorte qu'elle passoit d'une partie à l'autre; cela dura pendant deux mois, & il ne pouvoit travailler que fort peu de ce bras. La douleur se fit ensuite sentir depuis le bout des doigts jusques près du coude. Elle étoit insupportable, & quand le malade étoit au grand air, il sentoit à cette partie un très-grand froid, qui l'obligeoit de la chauffer ou de la mettre dans l'eau chaude. Cette douleur persista encore quinze jours, sans que le malade pût rester au lit à cause de sa violence. S'étant mis en chemin pour Saint-Antoine, la douleur se dissipa subitement. Le chirurgien de cette maison lui ayant enfoncé une épingle dans la partie, il ne sentit la piquete que d'une manière fort obtuse. Huit jours après, on lui coupa le bras à deux doigts du coude; les chairs étoient molles à l'endroit de la section, & commençoient à s'altérer; mais les doigts étoient si secs, qu'on les auroit rompus plutôt que de les faire plier.

3. *Observation*

On a vu un enfant de quatre ans à qui la jambe étoit tombée.

4. *Observation*

Une femme emmenée sur une ânesse, ayant touché un buisson en passant, la jambe, dit-on, lui tomba sans hémorragie & elle l'apporta en ses mains à l'hôpital.

5. *Observation*

D'autres ayant été négligés après la chute d'une jambe, la gangrène a gagné la cuisse & carié l'os, en sorte qu'il se brisoit entre les doigts, & on a été obligé de leur couper

6. *Observation*

la cuisse. Plusieurs qui n'avoient point été secourus sont morts chez eux.

Sur ce qu'on vient d'exposer, il n'est pas possible de méconnoître la maladie décrite avec soin par Langius & l'identité des accidens qui constituent ce genre de gangrène. Il nous reste à parcourir les accidens observés sur les malades de la seconde classe.

*Malades de la seconde classe.*

1. *Observation.*

† Un payfan dit qu'il sentit une grande douleur sur tout le pied, avec rougeur & enflure, & qu'il vit bientôt s'élever sur toute la partie de petites vessies noires, rouges ou violettes. Il éprouva des alternatives de froid & de chaud; deux mois après la douleur cessa; le membre devint noir: cette noirceur se communiquoit le long de la jambe qu'on lui coupa à l'hôpital.

2. *Observation.*

† Un autre payfan ayant ressenti les mêmes accidens, c'est-à-dire, douleur, rougeur, enflure au pied, avec des vessies trois mois & plus après, les chairs de la jambe tombèrent par pièces; ensuite l'os se détacha de lui-même du genou. Il perdit trois onces de sang par cet accident, & on ne put voir en quel état étoient les artères à cause de la pourriture. On coupa les chairs qui débordoiert quatre doigts au-dessus du genou, & on lia les vaisseaux, comme on l'avoit fait aux autres; on y appliqua le bol d'arménie avec le blanc d'œuf. On arrêta l'hémorrhagie, survenue la nuit d'après, avec de l'oxicrat sans lever l'appareil; on se servit ensuite du digestif avec le jaune d'œuf, la térébenthine, la myrrhe, l'aloës, le scordium, la thériaque. On lava la plaie avec l'eau-de-vie & l'eau phagédénique.

3. *Observation.*

Les malades étoient saignés & purgés, lorsque les accidens l'exigoiert. On les a aussi saignés avant l'amputation, & après l'usage du digestif pendant quinze jours; on a employé l'onguent vert, tel qu'il est décrit dans Charas.

En général les extrémités inférieures ont été plus souvent

attaquées que les supérieures. On n'a point vu de malade âgé de plus de soixante ans.

En supposant ce récit exact & fait d'après nature; si on le compare avec les observations de M. Gassoud, on aperçoit beaucoup de conformité entre les accidens survenus aux malades de la 2<sup>e</sup> classe & ceux que M. Gassoud observa sur quelques sujets. La maladie gangréneuse de ce dernier genre régnoit dans le même temps que la première; elle se manifestoit par une tumeur accompagnée de rougeur & quelquefois de phlyctènes ou vessies noires ou violettes à la peau; la terminaison étoit la même, c'est-à-dire, la mortification de la partie; les malades avoient quelquefois de la fièvre & du délire; d'autres fois le mal faisoit des progrès lents; & cet état gangréneux étoit suivi le plus ordinairement d'une dissolution putride des parties: leur amputation étoit accompagnée d'hémorrhagie. Tout annonce donc jusqu'ici une gangrène de nature humide ou putride, différente de la première.

Mais cette maladie a-t-elle été observée dans d'autres temps? Est-ce le charbon qui fut alors très-fréquent dans les provinces méridionales? Cet état gangréneux étoit-il symptômatique? Etoit-ce une gangrène critique, de la nature de celles qu'on observe dans des fièvres malignes? Telles sont les questions qui se présentent naturellement ici, & qu'il importe d'examiner.

Nous croyons superflu de chercher à établir la différence qui existe entre les deux états dont on vient de parler. Les auteurs des observations précédentes l'ont très-bien sentie, & assignée dans leurs écrits: d'ailleurs elle est manifeste. Leur plus grand rapport, après leur terminaison, & leur nature chronique, qui étoient les mêmes, consiste dans l'uniformité des causes ou circonstances dans lesquelles se trouvoient alors les habitans du Dauphiné, obligés de se nourrir, après l'hiver de 1709, (qui fit périr généralement en Europe la plupart des productions, sur-tout celles qui fournissent les meilleurs alimens) de mauvais grains, de différentes herbes & racines,

&c. On dût donc éprouver dans ce pays ; les maladies qui sont la suite ordinaire de la famine & de la disette des bons alimens. Il est très-vraisemblable que la différence des alimens suspects, en mit une dans les symptômes de la maladie gangréneuse qui regnoit alors. Galien (*Lib. de bonitate & vitio succorum*) nous a conservé la mémoire d'une épidémie qui dut son origine à une cause à peu-près semblable, & dont les symptômes étoient différens, relativement à la nature des alimens que les malades avoient pris. Les uns étoient attaqués de phegmons, d'autres d'érysipèles, d'autres de dartres, d'autres de charbons, ou de tumeurs de mauvaise nature qui s'abcédoient, ou bien d'efflorescences à la peau ; mais tous avoient de la fièvre, étoient abattus ; & il est évident que ce n'est point la maladie dont il est ici question. Celle dont on parle, a un rapport plus marqué avec une autre dont le même auteur a fait mention (*Lib. de usu partium*), mais dont il ne nous a pas laissé de description détaillée. Galien dit seulement qu'on observa un mal pestilentiel, qui attaquoit l'extrémité des pieds, & dont l'effet étoit de les faire tomber en pourriture. Il ajoute qu'un opérateur qui en avoit entrepris la cure, coupoit l'extrémité de ces parties aux malades, ce qui les fauvoit, mais les privoit de l'usage de leurs jambes. Après cette opération ils se tenoient debout ; mais ne pouvoient marcher. Malgré ces traits de ressemblance, on ne peut pas assurer que ce soit la même maladie. On en doit dire autant de celle dont Pline a fait mention sous le nom de *Gemurfa*, & dont le siège étoit entre les doigts des pieds. Tous ces maux n'ayant point été décrits assez exactement, & n'existant plus, rentrent dans la classe des choses perdues.

Il y a un rapport plus marqué entre cette maladie & le charbon. On sait qu'en 1710 il y eut beaucoup de personnes en France qui furent attaquées de cette dernière. La disette étoit générale. On observa encore, sur-tout en Dauphiné & en Languedoc, beaucoup de fièvres malignes, qu'on attribua dans cette dernière province à la mauvaise nourri-

ture, & principalement à l'usage de la racine d'asphodèle dont on fit du pain (*Voy. Astruc, Dissertation sur l'origine de la peste & des maladies épidémiques*). On pourroit soupçonner que la maladie gangréneuse du genre putride dont il est ici question, étoit formée par le charbon ou *anthrax*, sur-tout si l'on en juge par les phlyctènes ou vessies noires & violettes, dont les enflures des extrémités étoient quelquefois couvertes, suivant l'observation de M. Gassoud. Mais il est aisé de se convaincre, par la nature même des accidens, que ce n'étoit point le charbon, qui est une tumeur circonscrite & considérable, dure, avec une surface luisante, bientôt livide ou noire, à raison des progrès plus ou moins rapides d'une gangrène sujette aux métastases, qui cause un prompt délabrement des parties molles, qui attaque très-rarement les pieds, dont le centre, d'où la gangrène s'étend promptement à la circonférence, est constamment noir & déprimé, & dont l'appareil semblable à celui de toutes les maladies aiguës, violentes, & accompagnées de fièvre, ne permet pas de le confondre avec un mal gangréneux de nature chronique, qui attaquant un membre, le mine pour ainsi dire peu à peu dans l'intérieur, & le fait tomber enfin entièrement en pourriture, lorsqu'après un laps de temps assez considérable, toutes les parties qui le composent ont été détruites & comme dévorées par un feu interne qui les consumoit.

On est donc forcé de reconnoître une affection distincte, qui n'a rien de commun ni avec les fièvres malignes & pestilentiennes, qui sont des maladies très-aiguës, accompagnées de fièvre, d'abattement, &c. qui se communiquent rapidement d'un sujet à l'autre; ni avec l'anthrax malin ou pestilentiel qui rentre dans la même classe, & dont les accidens sont déterminés & connus, quoique leur terminaison soit gangréneuse; ni avec les autres maladies dont on connoît les effets.

Ainsi, on peut regarder les accidens mentionnés ci-dessus, & suivis d'une gangrène humide ou putride, comme une affection particulière, produite vraisemblablement par une

cause analogue à celle qui donne naissance au feu Saint-Antoine, dont elle paroît être une espèce, & qui naît à peu près dans les mêmes circonstances, mais qui présente des phénomènes différens, soit à raison de quelque variété dans ses causes, soit à raison de la disposition particulière des sujets plus ou moins susceptibles d'éprouver tel ou tel genre d'accident plutôt qu'un autre, quoique dans les mêmes circonstances.

Il résulte donc de cette discussion, qu'il y a une maladie dont on ne trouve aucune trace, aucune mention bien claire dans les auteurs de l'antiquité, qu'on a appelée *feu Saint-Antoine*, dont on doit distinguer deux espèces qu'on observe quelquefois en même temps, dont l'une formant un état très-douloureux, suivant à peu près la même marche & les mêmes périodes que l'autre, & se manifestant d'abord par une élévation ou enflure aux extrémités, sur-tout inférieures, avec rougeur à la peau & quelquefois avec des phlyctènes, finit par une dissolution putride & entière des parties, dont la chute est souvent accompagnée d'hémorrhagie; & l'autre, commençant par un état également douloureux, se fait connoître d'abord par la pâleur, ensuite par la lividité de la peau de la partie affectée qui se ride, se desèche, se racornit, diminue de volume, noircit enfin, & finit par se détacher entièrement du corps, pour l'ordinaire à l'endroit des articulations, sans dissolution fétide ou putride des parties, quelquefois sans douleur & presque toujours sans hémorrhagie.

Les observations ultérieures faites par M. Arnaud de Nobleville, médecin du Roi, à Orléans, & publiées par M. Duhamel (*Mém. de l'acad. des scien. an. 1748*); les expériences & observations de M. de Salerne, médecin de la même ville, & qu'on trouve insérées dans le tome 2 des *Mémoires des sçavans étrangers*; enfin celles de MM. Réad, Vétillart & Maret, n'ont servi qu'à confirmer celles qu'avoit faites Langius sur la gangrène sèche. Ces derniers travaux sont trop récents, trop connus, ou trop étendus pour

entreprendre de les extraire en particulier. Ils concourent tous à prouver en général que cette gangrène est l'effet de l'ergot du seigle; que les animaux, tels que les cochons, les canards, les poules, &c. à qui on en a fait manger, malgré leur répugnance à s'en nourrir, ont fini par périr dans un état gangréneux, (voy. *Mémoires* de M. de Salerne, &c.); que l'ergot ne produit tous ces effets que lorsqu'il est nouveau, mais que lorsqu'il a *sué*, il n'y a plus rien à craindre (voyez les *Observations* de M. Duhamel, *Acad. des sc.* an. 1748); que sur cent vingt personnes attaquées de cette maladie, opérées ou non, à peine en réchappe-t-il quatre ou cinq (*Mém.* de M. de Salerne). Du reste les autres détails sur cet objet s'accordent avec ceux de Langius.

Le feu Saint-Antoine a donné lieu en médecine à la distinction de deux principaux genres de gangrène, la gangrène sèche (*Necrosis* de M. de Sauvages, voy. *Nosol. méth.*), & la gangrène humide (voy. *ibid.* & Quesnay, *Traité de la gangrène*); & en chirurgie, à une question long-temps agitée sur l'inutilité de l'amputation des extrémités dans le cas de la gangrène sèche.

Enfin il a résulté des observations les plus exactes & les mieux suivies, faites de nos jours sur cette maladie, que dans les circonstances susdites, & sur-tout aux environs des endroits marécageux, (voy. *Mém.* de M. Duhamel & celui de M. Boucher) on observe quelquefois, parmi les habitans de la campagne un mal qu'il a plu à quelques auteurs de diviser en quatre périodes, & qui se manifeste de la manière suivante :

Un homme qui étoit sain, robuste, gai, devient tout-à-

[x] Voy. sur cette importante question les Observations de M. Boucher, médecin à Lille, insérées dans les Mémoires de l'Académie de chirurgie; premier & second Mémoires sur les plaies d'armes à feu; celles de M. Pylaloux, chirurg. *ibid.* & dans le som. 2 de l'Examen de plusieurs

parties de la chirurgie, par M. Bagieu; celles de M. Quesnay, Traité de la gangrène; celles de M. Sharp, Recherches critiques sur l'état présent de la chirurgie. On trouve dans tous ces écrits des détails très-intéressans sur cette matière.

coup sombre, mélancolique, presque stupide; il sent un mal-aise, un brisement dans les membres, & un accablement général pendant le jour; dans la nuit il est agité de rêves effrayans qui l'éveillent en sursaut; il est dans une agitation continuelle au lit & d'une pâleur presque livide; il sent des douleurs vagues au dos, sur-tout aux jambes; il éprouve des mouvemens involontaires, ou des contractions spasmodiques dans les membres qui sont quelquefois douloureuses comme des crampes; par fois une chaleur cuisante & momentanée dans la partie qui doit éprouver les effets du mal. Le pouls commence alors à s'animer un peu, quelquefois il ne se dérange pas du tout; l'appétit se soutient; le ventre est un peu dur & tendu mais libre, quelquefois douloureux; les urines toujours libres & abondantes, mais couleur de paille & limpides. C'est ainsi que la maladie débute pour l'ordinaire, & cet état en est le premier période.

Le second période s'annonce par l'augmentation des accidens dont on vient de parler; les membres qui avoient été en convulsion sont pesans, engourdis; dans ceux qui sont menacés de gangrène, il y a une douleur vive & poignante qui, lorsqu'elle est très-forte, donne au pouls une fréquence momentanée, & une sueur à la tête & à la région épigastrique. On observe constamment que dans cet état l'air froid diminue la douleur des membres. Si on saigne alors les malades, on en tire un sang noirâtre, visqueux & sec; la tenacité de ce sang est quelquefois si forte, qu'on a autant de peine à le couper qu'une chair durcie. Tout le sang est constamment coëneux & d'une épaisseur extrême. Dans quelques sujets, on apperçoit une rougeur éréthématique aux membres qui se change bientôt en violet; c'est ce qu'on appelle le *feu Saint-Antoine* dans les campagnes, mais cet accident est néanmoins rare. Le pouls se concentre de jour en jour & devient très-foible & très-petit. L'appétit se soutient encore quelquefois dans ce second période; mais tous les alimens chauds fatiguent l'estomac, une moiteur douce ou une légère sueur est alors un bon signe, & une preuve que les remèdes

remèdes agissent avec succès. Les malades ont froid & pâlisent; ils se remuent avec peine, & cet état dure plus ou moins de temps.

Le troisième période s'annonce par le changement subit de la douleur vive que les malades sentoient aux pieds ou aux mains en froid glacial; alors le sentiment & le mouvement s'éteignent entièrement dans la partie qui souffroit. La douleur se communique de proche en proche de la main à l'avant-bras, de l'avant-bras au bras, &c. La même progression de douleur a lieu dans les parties inférieures, lorsqu'elles sont attaquées. Le membre affecté devient livide; la peau se ride & semble avoir été trempé dans une eau à la glace; la partie diminue de volume & se dessèche, les malades pâlisent, jaunissent, se refroidissent peu à peu; le blanc de leurs yeux est jaune; alors le pouls devient si foible & si petit qu'on a de la peine à le sentir. Le meilleur signe qu'il y ait dans ce période, est un fourmillement dans la partie malade, qui annonce un commencement de vie; il incommodé beaucoup les malades, mais bien moins que l'engourdissement auquel il a succédé ou qui pourroit le suivre. La chaleur y renaît, le pouls se ranime & le visage reprend sa couleur naturelle.

Le quatrième période se marque au temps où le membre malade, qui étoit d'abord livide, est devenu comme une chair boucannée & noire, & que le sentiment & la vie n'y existent plus. Quelquefois le membre affecté a perdu sa couleur naturelle & parvient à cet état sans avoir été précédé d'aucun éréthisme sensible. Le pouls alors se fait à peine sentir; l'abattement est extrême. Le membre devenu noir n'est pas fétide; il est comme durci & desséché au feu, sans vie & sans sentiment, & dont la séparation du reste du corps est désirable. La nature l'opère souvent d'elle-même, sur-tout aux articulations; & on connoît ses efforts à une bande plus ou moins large, en forme de cordon rouge & enflammé, qui circonscrit le membre affecté & borne le sphacèle. Il s'établit à cette ligne une suppuration qui détache peu à peu la

partie morte, & le membre sphacelé tombe souvent de lui-même. Quelquefois il reste attaché par quelques tendons plus difficiles à rompre que les autres parties. Cette séparation se fait toujours sans hémorrhagie. L'hémorrhagie n'est pas même à craindre dans le cas d'amputation; ce qu'on attribue, soit à la coagulation du sang, soit à l'état gangréneux des vaisseaux sanguins. Quelquefois la gangrène passe d'un membre à l'autre; quelquefois-elle gagne le tronc.

Ce mal a trois manières de se terminer: ou il ne passe pas au quatrième temps, & alors le malade guérit, ce qui est annoncé par un fourmillement qui succède à l'engourdissement des membres; ou le mal né aux extrémités les plus éloignées se borne à une certaine hauteur; ou bien il monte jusqu'au tronc, & la mort est inévitable.

Dans le premier cas, le fourmillement à la partie est du meilleur augure; le pouls se ranime; la chaleur revient avec l'appétit, la gaieté & la vie. Dans le second, la suppuration s'établit à cette ligne indiquée; le pouls qui étoit très-petit se relève peu à peu; le visage perd sa lividité, se ranime à proportion que la suppuration s'établit; les forces & la gaieté reviennent, & après un certain temps on guérit parfaitement. Mais si la déperdition de substance par la suppuration a été trop considérable, les malades, quoique rétablis, retombent après un certain temps dans une espèce d'étisie, accompagnée de fièvre lente qui les consume peu à peu, & ils meurent comme d'inanition. Quelquefois ils se rétablissent parfaitement malgré la maigreur. Dans le troisième cas, c'est-à-dire lorsque le mal gagne le tronc, le pouls devient fourmillant, insensible, & finit par s'éclipser; les yeux s'enfoncent, le visage, sur-tout le nez, devient livide & d'un froid glacial; l'abattement est extrême, le malade insensible, & un délire sourd & quelques défaillances sont les avant-coureurs de la mort.

Tous ces accidens varient néanmoins, & sont souvent relatifs à diverses circonstances prises du tempérament, de l'âge, du sexe, &c. & à la quantité plus ou moins grande du corps

pernicieux dont on a fait usage. On a vu des malades éprouver tout-à-coup les symptômes du second & même du troisième période, sans avoir éprouvé sensiblement ceux du premier ou du second.

Langius, comme on l'a vu, MM. de Salerne, Maret & Vetillart ont donné un plan de traitement pour cette maladie. Il est prouvé, sur-tout par les observations de M. de Salerne & de M. Boucher, que ceux à qui l'on fait l'amputation du membre dans ce cas, sur-tout en coupant dans le vif, quelques travers de doigt au dessus de l'endroit gangrené, meurent beaucoup plus tôt que les autres; qu'en général sur vingt malades à peine y en a-t-il un de rétabli au bout de plusieurs mois de traitement; au lieu qu'on en voit plusieurs sur un pareil nombre qui se rétablissent lorsque la séparation du membre est abandonnée aux soins de la nature. D'où on peut conclure en général que l'amputation est inutile dans ce cas, ou du moins ne doit être faite que fort tard, & lorsque la ligne de séparation est bien marquée & très-profonde. D'ailleurs cette méthode, exclusive de l'amputation, qui a été établie sur les principes les plus solides par M. Boucher, dans son *Mémoire sur les plaies d'armes à feu*, a trouvé des défenseurs parmi les chirurgiens les plus célèbres & les plus distingués, nommément MM. Quesnay & Sharp, bien qu'elle ait été combattue par MM. Faure, Bagieu, &c.

En général le traitement externe consiste à fomentier la partie menacée de gangrène avec l'eau-de-vie camphrée & l'eau de fleurs de sureau. Lorsque la peau se durcit & devient livide, on évite d'y appliquer des émoulliens & des maturatifs. On préfère les cataplasmes faits avec les plantes amères & aromatiques. Les cataplasmes résolutifs réussissent dans le cas d'inflammation apparente, & pour borner ses progrès.

Pour ranimer au commencement la partie engourdie, on s'est servi avec succès d'un mélange de beurre & d'eau-de-vie dont on enveloppe le membre, après quoi on se sert d'un onguent fait avec trois livres d'huile d'olive, trois demi-septiers de vin, une livre de térébenthine, demi-livre de cire jaune & deux onces de santal rouge.

Dans la gangrène naissante & lorsqu'on a perdu toute espoir de ranimer la partie, on n'attend pas que le mal fasse des progrès, & pénètre jusqu'à l'os. On trouve dans le mémoire de M. de Salerne, qu'une personne charitable employoit alors avec beaucoup de succès un escarrotique, composé d'un mélange de quatre onces d'alun calciné, de trois onces de vitriol romain, & de trois onces de sel ordinaire, bouillis dans deux pintes d'eau réduites à une, qu'on applique sur la partie; ce qui forme assez promptement une escharre, après la chute de laquelle, on pansé la plaie avec l'onguent ci-dessus.

Quant aux remèdes internes, comme la principale indication qui se présente à remplir, consiste à entretenir la vie dans toutes les parties du corps, sur-tout aux extrémités, à préserver des atteintes du mal celles qui sont intactes, & à donner au sang la ténuité, la fluidité & la liberté nécessaires, on a cru ne pouvoir la remplir mieux qu'avec les antiseptiques, les légers cordiaux combinés avec les diaphorétiques & les sels apéritifs. Ainsi, après avoir débarrassé les premières voies par un léger émétique, tel que l'ipécacuanha, ou par un purgatif, on donne dans le premier temps, pour boisson aux malades, une légère infusion de fleurs de camomille & de sureau, & quelquefois un peu de vin blanc; on leur fait prendre un gros de thériaque par jour. Dans le second & troisième temps, lorsque le pouls est concentré; on emploie les sudorifiques les plus actifs, tels que l'eau de luce, le sel volatil de corne de cerf, le sel ammoniac; on purge avec le Séné & le crystal minéral; quelques auteurs conseillent d'appliquer les vésicatoires sur la partie malade. Après les purgatifs, on tâche de faire suer, soit avec les sudorifiques précédens seuls, soit combinés avec la poudre tempérante de Stahl, l'antimoine diaphorétique ou la thériaque; enfin on attaque cette maladie comme une peste dont le virus seroit coagulant & gangréneux.

Quant à la saignée, l'expérience a prouvé qu'on en retiroit des avantages dans le premier & second temps. Ordinairement

rement deyx faignées fuffifent ; elles font prefque toujours difparoître totalement les douleurs. Il eft même étonnant qu'un fecours fi efficace, fur-tout lorsqu'on avoit des succès pour exemple, n'ait pas été employé plus souvent dans une maladie gangréneufe semblable, qui suppose un état inflammatoire qui a précédé, accompagnée des plus vives douleurs, & offrant un sang constamment coëneux. Il y a lieu d'être surpris encore que le quinquina, qui a été employé si souvent avec tant de succès dans d'autres gangrènes sèches [y], n'ait point réuffi dans celle-ci, comme l'expérience l'a prouvé, & qu'on n'en retire aucun avantage dans ce cas, qu'en le mêlant ou avec des sels purgatifs & apéritifs, tels que le sel d'epsom, le sel ammoniac, &c. ou bien avec les anti-scorbutiques (Voy. *Collection & observations sur les maladies épidémiques*, de M. le Pecq de la Cloture, part. 1, p. 200). On trouve dans ce dernier ouvrage que les acides, même les minéraux, réuffissent dans cette maladie.

Tel est le traitement qu'on a trouvé le plus convenable & le plus avantageux dans cette espèce de gangrène.

Quant à la cause qui la produit, l'observation la plus constante, est qu'on l'a observée principalement après des froids excessifs, des hivers très-rudes, dans des temps de disette & dans des endroits marécageux. Les expériences & observations de MM. Dodart, Langius, de Salerne, Duhamel, Arnaud de Nobleville, Réad, &c. ne laissent aucun doute sur les effets de l'ergot du seigle. Quelques auteurs, à la tête desquels se trouvent les médecins de Breslau (Voy. *Historia morborum Uratislaviensium*), Camerarius (V. *Acad. natur. curios.* cent. 6, obs. 82), Moeller (V. *Comm. de reb. in scientiâ nat. & med. gestis ann. 1752*), & en dernier lieu MM. Model & Parmentier (V. *Récréations physiques &c. de M. Model*, &c. tom. 2), ont cherché à en répandre sur l'activité & les effets de cet ergot. Il y a même des expériences

---

[y] Voyez un exemple remarquable de M. Bouvart (Hist. de l'académ. des sc. ses bons effets dans ce cas, obtenus par [ann. 1748]).

qui paroissent contradictoires à celles qui ont été faites. Camerarius avoit assuré positivement (*voy. l'endroit cité*) qu'on avoit observé cette gangrène aux extrémités, sur des personnes qui certainement n'avoient point mangé du seigle ergoté; & même que les sages-femmes de son pays emploient ces sortes de grains pour accélérer l'accouchement. Nous croyons devoir suspendre notre jugement sur tous ces points jusqu'à ce qu'il y ait un plus grand nombre de faits capables de le déterminer.

